

**Projet de recherche sur l'histoire canadienne des réfugiés du Sud-Est de l'Asie  
: Coeurs en liberté (CEL)  
Réunion du Conseil de direction  
Mercredi 22 septembre 2021  
13h00 (heure d'Ottawa)**

Participants :

Anne Arnott, Emily Burton, Tri Hoang, Dau-Thi Huynh, Tuyet Lam, Van-Nha Tran, Mondy Lim, Colleen Lundy, Mike Molloy, Allan Moscovitch, Mai Nguyen, Sheila Petzold, Som Phouangpraseuth, Laura Sanchini, Stephanie Stobbe, Ginette Thomas, Chris Trainor.

*\*\*Certains participants ont rencontré des difficultés de connexion et ont manqué une partie des discussions.*

Regrets :

Xay Bounnapha, Peter Duchinsky, Dau-Thi Huynh, Vuthy Lay, Charlie Lim, Van Nha Tran

## Compte-rendu

1. **Revue de l'ordre du jour et du compte-rendu** (Colleen Lundy)
  - L'ordre-du-jour a été modifié pour permettre à Chris Trainor et Sheila Petzold de faire leur présentation au début de la réunion.
  - Aucune révision ou point supplémentaire n'a été proposé pour le compte-rendu.
  
2. **Prochaines étapes pour le don de matériaux aux Archives** (Chris Trainor)

Prochaines étapes :

  - *Inventaire* : Le CEL doit fournir aux Archives un inventaire du matériel qu'il va donner aux Archives. L'inventaire doit inclure les documents physiques et numériques. Le format des documents n'est pas important. L'inventaire donnera une vue d'ensemble du matériel qui fera partie de nos fonds. La première étape consiste donc à fournir aux Archives cette liste générale pour lancer la discussion. Nous pourrions ensuite discuter de ce qui fonctionnerait ou non.
  - *Accord du donateur* : Il transmettra une copie de l'accord du donateur à Allan et Colleen. En tant que principaux chercheurs, Allan et Colleen devront signer l'accord et, pour s'y préparer, ils devront discuter du libellé de l'accord concernant les restrictions et autres conditions d'accès. Mais il n'est pas nécessaire d'en discuter aujourd'hui.
  - *Contenu numérique* : nous devons discuter de ce que nous voulons rendre accessible et découvrable, et des délais dans lesquels nous voulons les rendre disponibles. Dans le cas où nous voudrions donner d'autres matériaux à une date ultérieure, il serait bénéfique pour l'équipe d'archivistes de savoir quels matériaux viendront en premier et lesquels suivront.

### Les matériaux :

- Tout matériel que les participants ont indiqué vouloir donner pour soutenir le projet serait important.
- D'autres matériaux donnés pour le projet de recherche et utilisés, par exemple, pour écrire un livre, seraient importants.
- Pour le transfert de toutes les interviews vidéo 4K, Chris organisera une réunion séparée avec l'équipe technique qui soutiennent l'infrastructure numérique. Ils ont déjà été informés des enregistrements numériques pour ce projet d'interviews d'histoire orale et les attendront. Les interviews vidéo ne sont pas sur le serveur web. Les liens publics et les liens du site web amènent l'utilisateur à visionner la vidéo qui se trouve sur YouTube.
- Il serait important que les comités fournissent du matériel de recherche. Les coordinateurs pour les communautés et pour la ville peuvent envisager d'archiver les documents liés à la coordination des interviews.
- Les formulaires de consentement peuvent être archivés sous forme papier. Allan et Colleen doivent rencontrer Chris séparément pour discuter des questions de confidentialité. Les Archives les scanneront à un moment donné. Même si les formulaires de consentement ne seront pas rendus publics, ils seront probablement importants pour que les Archives puissent rendre les interviews disponibles aux autres bibliothèques grâce à l'infrastructure numérique.
- Le matériel de gestion de projet peut être archivé, y compris tous les avis et communications envoyés par le projet, en commençant par le lancement du projet, avec les annonces d'emploi, etc.
- Les archives ont accès à "Archive-it", un service d'archivage web pour les bibliothèques et les archives qui peut capturer l'aspect de notre site web.
- Au cas où quelqu'un ferait d'autres documentaires sur CEL, l'équipe du film a déjà préparé un inventaire de chaque image qu'elle a utilisée dans le film, y compris la source, et où vous pouvez la trouver. Ils ont trouvé beaucoup d'images historiques, ce qui sera très important pour les futurs documentaristes, et important pour les Archives.
- Les artefacts : Dans le cas d'un participant récemment décédé qui avait demandé à faire don des objets et des documents personnels contenus dans ses bagages, Chris indique que pour le don d'archives proprement dit, Allan et Colleen devront attester qu'il s'agit bien de matériel de projet, et qu'ils auront besoin d'un formulaire de don spécial pour que la famille puisse faire don de ce matériel. Lorsqu'il s'agit d'artefacts réels qui sont différents types de matériaux, les Archives doivent déterminer s'ils peuvent réellement les préserver et les maintenir correctement, car ils peuvent exiger de mesures spéciales pour préserver correctement la qualité et l'intégrité des documents, des photos, etc. Si ce n'est pas possible, les Archives peuvent se tourner

vers d'autres institutions qui seraient mieux placées pour les archiver, car nous ne voudrions pas que des artefacts précieux soient perdus.

### 3. **Mise à jour : le film documentaire** (Sheila Petzold)

- Lors de la réunion du 12 mai 2021, le comité de gestion a eu l'occasion de donner son avis sur la version préliminaire du film. L'équipe du film travaille maintenant dans le but d'avoir la version finale prête au début du mois de novembre.
- Le travail progresse et les choses se mettent en place de manière satisfaisante. Le contenu du film est prêt et l'équipe se concentre maintenant sur les détails techniques, comme certaines images qui ne sont pas à une résolution assez élevée, ce qui signifie qu'ils devront peut-être retourner voir les individus et faire numériser ces photos à nouveau si possible. L'équipe prépare également la liste finale des crédits qui apparaîtront sur le film.
- L'obtention d'images publiques et historiques constitue une part importante de la production d'un film et l'obtention des droits pour les inclure dans le film est un processus très coûteux. Mais l'archiviste des films numériques de l'équipe a fait un excellent travail et a pu obtenir un bon accord avec Radio Canada, ce qui les aidera à respecter le budget.
- Puisque nous avons réussi à réaliser une interview vidéo avec l'ancien Premier ministre Joe Clark en août, l'équipe étudie la possibilité d'inclure de courts clips de Joe Clark ainsi que de l'ancien ministre des Affaires extérieures Lloyd Axworthy qui donneraient le ton de l'approche du gouvernement fédéral à la réponse du Canada à la crise des réfugiés du Sud-Est.
- Une discussion s'est entamée quant à la meilleure façon pour CEL de présenter et de faire connaître au grand public les précieuses contributions des dirigeants politiques et des fonctionnaires canadiens qui ont contribué à la réussite de la réponse du Canada. Le film pourrait fournir un récit précieux pour informer les Canadiens de l'importance d'un leadership politique fort.
- L'équipe se penche sur les exigences techniques de la version finale. La plupart des gens visionneront probablement le film en ligne, mais on s'attend à ce qu'il soit projeté dans d'autres endroits, comme les expositions que CEL planifie avec les musées nationaux du Canada, et l'équipe explore donc les formats et les détails techniques requis pour la présentation du film dans une variété de lieux publics. Nous devons confirmer les spécifications techniques pour le streaming et la lecture en ligne, ainsi que vérifier les formats de sortie pour la diffusion publique, les expositions et les festivals. Nous devons également nous assurer que nous respectons les normes relatives aux archives afin de garantir une plus longue durée de vie au film. Veuillez donc faire part à l'équipe de toute autre exigence en matière de projection du film final.

- L'équipe attend des nouvelles d'un compositeur qui fournira la bande-son. Il n'était pas disponible pendant l'été, mais il se mettra bientôt en contact avec nous pour commencer. Le narrateur doit être confirmé. Les réactions à la voix du monteur de films qui a remplacé et lu le scénario dans la version préliminaire que nous avons vue en mai ont été très positives. Même le compositeur a noté que sa voix était discrète, compatissante et naturelle. Une autre option qui a été discutée était d'explorer une voix féminine. Il a été suggéré que l'une de nos participantes, qui est journaliste, pourrait également être contactée.
- Si le film est prêt, il est possible qu'elle le soumettra s'en tant qu'entrée dans le festival *Hot Docs*. La date limite de soumission est fin novembre, les décisions sont annoncées en février 2022, et les entrées retenues seront diffusées en mars et avril 2022.
- Elle fera savoir au comité de gestion quand les projections auront lieu afin qu'il puisse partager cette information avec la communauté.

#### 4. **Mise à jour : Expositions des musées** (Emily Burton)

- Il n'y a toujours pas de nouvelles des bailleurs de fonds potentiels, ce qui retarde le travail du comité pour la prochaine étape, celle de la conception. Le comité espérait une décision de Patrimoine canadien en juillet, mais les choses ont été calmes à cause des élections. Nous aurons peut-être des nouvelles au cours des prochains mois.
- Entre-temps, le comité des expositions poursuit son travail d'exploration du contenu et de la conception des expositions. Il rencontre des designers pour discuter de ce à quoi pourraient ressembler les expositions potentielles.
- Le comité a rencontré le service de programmation du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à Halifax, qui s'intéresse à l'organisation d'un événement de trois jours qui pourrait inclure le visionnement du film documentaire et peut-être aussi le lancement du livre. Cet événement aurait probablement lieu en septembre 2023, qui comprendrait également des événements pour les communautés locales en particulier.
- Le Pacific Canada Heritage Centre Museum of Migration à Vancouver est également très intéressé par la tenue de l'événement pendant environ trois mois, avec une possibilité de chevauchement avec le Mois de l'histoire asiatique. Ils ont parlé de mettre des annonces sur les abribus et peut-être d'organiser un événement dans le quartier chinois, car il y a encore quelques restaurants vietnamiens dans ce quartier qui était beaucoup plus grand dans les années 1970, lorsque les réfugiés sont arrivés.
- Il y a beaucoup d'intérêt et nous attendons toujours des nouvelles du Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg et de quelques autres endroits, mais les choses se mettent en place, à l'exception de cet élément important qu'est la confirmation du financement.

- Nous recherchons également une "bande-annonce" pour le film à des fins de marketing, qui serait sur un "site d'atterrissage", c'est-à-dire un lien spécial pour que le public n'ait pas à naviguer sur le site Web pour la trouver. Il pourrait également y avoir un site d'atterrissage pour le livre.

#### 5. **Mise à jour : Livre** (Mike Molloy)

- Le livre progresse très bien. Il y a maintenant 6 chapitres qui ont été préparés sous forme de première ébauche. Il y a 3 autres chapitres à écrire ainsi que la première partie du livre.
- La rédaction de ces chapitres a été une tâche très difficile. Chacun des 6 chapitres couvre au moins 30 vidéos qui ont dû être visionnées à plusieurs reprises par les auteurs pour identifier les histoires qui ressortent de chacune d'elles. Ce processus s'est avéré très long. Par exemple, les premières ébauches du chapitre 2 (Les réfugiés de guerre vietnamiens de 1975) et du chapitre 3 (Le Sud-Vietnam dans les dernières années de la guerre) ont nécessité au moins 300 heures de travail, ce qui est énorme.
- Dans de nombreux cas, la description des conditions brutales qui sont présentées dans les histoires est intense. Par exemple, nous devons peut-être envisager d'inclure un avertissement avant l'ébauche du chapitre 4 (Cambodge : guerre, génocide et histoires de survie). Mais ces histoires méritent d'être racontées, et ce qui est arrivé à ces personnes mérite d'être consigné, mais c'est parfois très difficile à lire.
- Joe Clark écrira l'avant-propos du livre.
- Il y a également eu des changements chez notre éditeur, le McGill Queens University Press. Cependant, notre correspondance avec eux indique qu'ils sont toujours sur la bonne voie pour traiter notre livre.
- Il faudra encore 5 mois avant que nous ayons un manuscrit complet édité. Étant donné que plusieurs auteurs sont impliqués dans la rédaction du manuscrit, l'édition traitera de la question des différents styles et manières de présenter les histoires. Cependant, la variété de la présentation peut aussi être un atout.
- L'un des défis à relever est la liste des remerciements. Elle s'avérera assez longue et étendue, et nous devons donc réfléchir à la manière d'y remédier. Tant de personnes ont contribué d'une manière ou d'une autre, ce qui est un merveilleux problème! Nous devons juste trouver comment le faire.

#### 6. **Mise à jour : Ressources pédagogiques** (Ginette Thomas)

- Notre accord de financement avec Patrimoine canadien exige que CEL établisse des réseaux avec les ministères provinciaux de l'éducation et les commissions scolaires pour promouvoir les ressources élaborées par le projet, et que ces ressources parviennent aux établissements d'enseignement.

- Ce n'est que lorsque le livre et le film seront terminés et accessibles au public que le Comité de l'éducation pourra discuter d'une stratégie de diffusion pour partager le plan de cours et l'accès au livre et au film pour soutenir leurs études.
- Compte tenu des retards importants dans la production du film et du livre, l'objectif est maintenant de viser le milieu de l'année 2022 avant d'approcher les ministères de l'éducation avec une stratégie visant à intégrer le plan de cours et les ressources pédagogique dans leurs programmes.
- Dans l'intervalle, un ébauche pour un plan de cours est déjà préparé (une première ébauche avait été distribué pour la réunion du 12 mai). Le plan est composé de 5 modules d'enseignement distincts basés sur les thèmes développés pour le livre et le film documentaire : un bref historique de la vie avant la guerre, la fuite, le voyage, l'arrivée et la vie au Canada.
- Le plan de cours sera centré sur 6 interviews vidéo sélectionnées de participants cambodgiens, laotiens et vietnamiens (3 interviews en anglais et 3 interviews en français) qui serviront d'études de cas. Les interviews sélectionnées seront 6 anciens réfugiés qui ont vécu cette expérience lorsqu'ils étaient jeunes. Pour le module sur la réponse canadienne, 2 interviews seront sélectionnées comme études de cas.
- Les modules d'enseignement sont conçus pour des classes de 45 minutes dans les écoles secondaires.
- Des exemples de programmes d'enseignement secondaire provinciaux/territoriaux ont été collectés pour soutenir le développement d'un plan de cours générique qui pourrait être utilisé dans tout le Canada.
- Les prochaines étapes sont les suivantes : compléter le plan de cours avec de nouvelles informations tirées du livre et du film ; relier aux sections pertinentes du livre (numéros de page, etc.) et du film (numéros de minute, etc.) dans le module approprié pour guider les études de cas.
- Une excellente suggestion a été faite d'utiliser des extraits d'événements historiques du film qui pourraient servir pour introduire le module sur l'histoire de l'Asie du Sud-Est et de la guerre. Même quelques minutes de séquences filmées fourniraient une excellente perspective visuelle du contexte historique pour que les élèves puissent se rendre compte de ce qu'était la vie à cette époque.
- Nous espérons que nous pourrons également diriger les enseignants vers les expositions numériques lorsqu'elles seront prêtes.

#### 7. **Discussion : L'avenir du projet Coeurs en Liberté** (Colleen Lundy)

- *Colleen* ouvre la voie à une discussion libre en rappelant aux membres que nous arrivons à la fin du projet à la fin du mois, alors que nous fermons les livres avec Patrimoine canadien. Cela signifie que le rôle officiel de Ginette en tant que coordonnateur de projet et celui de Mondy en tant que coordonnateur numérique prennent également fin.

- Nous aimerions savoir ce que vous pensez alors que nous commençons à planifier les prochaines étapes pour CEL.
- Les membres du comité de gestion voudront-ils rester impliqués dans le projet? Et si oui, sous quelle forme, et comment nous le ferions.
- Tout conseil sur la façon dont nous pourrions demeurer sous forme d'une activité non constituée en société et si nous devrions avoir une constitution.
- Toute autre option que nous devrions considérer sur la façon dont nous devrions procéder sans simplement fermer les livres sur le projet.
- *Allan* : Du point de vue de l'équipe de recherche, il faudra encore 6 mois pour tout boucler les activités du projet et peut-être même plus :
  - Le film ne sera pas prêt avant 6 mois, et la même chose avec le livre, et les ressources pédagogiques sont liées au film et au livre, donc cela ne peut pas être terminé non plus. Et le site web est également interactif avec le livre et le film, donc nous serons au-delà des limites formelles du financement de Patrimoine canadien. Mais nous continuons et prendrons encore 6 mois pour tout boucler.
  - De plus, il est prévu de poursuivre les expositions jusqu'en 2023 ou peut-être 2024, ce qui nécessite une gestion du projet puisque des activités à ce propos sont prévues. Le site web devra également être maintenu. Nous avons acheté les noms de domaine pour 10 ans dans le cadre du projet. Nous espérons donc que le site web sera au moins maintenu pendant 10 ans.
- *Mondy* : Il continuera la maintenance du site web pour au moins s'assurer qu'il fonctionne correctement. Nous pourrions peut-être discuter avec Stephanie si elle pourrait l'intégrer à ses initiatives dans son université. Idéalement, une communauté pourrait être construite autour du site Web où les gens et les chercheurs pourraient se connecter, créer des forums, etc.
- *Sheila* : Le projet doit maintenir une présence, et elle veut aussi continuer à s'impliquer de toutes les manières possibles pour aider à communiquer ces histoires.
- *Colleen* : L'une des points forts du projet a été la participation de la communauté. Le projet a émergé de la communauté et la communauté a continué à être présente tout au long du projet. Il se peut qu'il soit transformé en une structure différente, ou en un comité différent,, mais elle aimerait que la communauté soit impliquée dans cette structure d'une manière ou d'une autre. Elle est ouvert à toutes les idées sur la manière de mettre cela en place, qui serait impliqué, et comment les associations communautaires pourraient également faire partie de cela comme elles l'ont fait depuis le début.
- *Mondy* : Il y aura beaucoup plus de trafic sur le site web une fois que le film, le livre et les ressources pédagogiques seront finalisés. Pour la collecte de fonds, il peut configurer le site web pour recueillir des fonds, mais en tant qu'organisme à but non

- lucratif, nous devrions déterminer qui serait responsable de la gestion des fonds recueillis.
- *Allan* : Nous avons tous investi beaucoup d'efforts et d'énergie dans ce projet et nous ne voulons pas qu'il tombe simplement à l'eau. Les prochaines étapes dépendront du format que nous adopterons. Si nous nous enregistrons en tant qu'organisation à but non lucratif, nous aurons besoin d'une constitution parce que cela fait partie du processus d'enregistrement. Il doit y avoir un exécutif qui administre l'organisation à but non lucratif et une exigence pour un rapport annuel. La collecte de fonds se ferait pour cette organisation, mais l'expression "sans but lucratif" ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un organisme de bienfaisance. Pour être un organisme de bienfaisance, nous devrions nous enregistrer auprès de l'Agence du revenu du Canada. Si nous décidons de ne pas nous enregistrer officiellement, nous pouvons avoir une constitution que nous adopterions. Celle-ci décrit la structure et les dirigeants de l'organisation. Ce sont les choix possibles.
  - *Som* : Indique qu'il doit quitter la réunion pour un autre engagement, mais il veut que nous sachions qu'il aimerait aider à l'avenir de CEL à la fois en tant que membre de l'Association lao de la vallée de l'Outaouais et aussi personnellement car il peut prêter ses compétences techniques et ses ressources au projet.
  - *Tuyet* : Le *Calgary Vietnamese Canadian Association* est très fière d'avoir fait partie de ce projet et ils peuvent apporter leur aide de quelque façon que ce soit pour les prochaines étapes.
  - *Allan* : Si nous nous inscrivons comme organisme à but non lucratif au nom de CEL, nous pouvons également indiquer que la gestion de l'organisation serait partagée entre plusieurs organisations, y compris le *Vietnamese Canadian Federation*.
  - *Tuyet* : Elle ne peut pas parler au nom de la VCF, mais elle le ramènera à la VCF et nous tiendra au courant de toute décision. La VCF a une élection chaque année avec de nouveaux membres du conseil, mais c'est le centre de toutes les organisations vietnamiennes au Canada. Elle ne peut pas parler pour Mai et Tri qui ont malheureusement perdu leur lien de connexion avec cette réunion et Van Nha qui avait un autre engagement aujourd'hui, mais elle voulait nous faire savoir qu'au nom des organisations vietnamiennes de Calgary, Edmonton, Sherbrooke, Ottawa et Toronto, tout le monde apprécie de faire partie de ce projet et du travail accompli jusqu'à présent. Et elle le rapportera au VCF.
  - *Allan* : L'objectif de la discussion d'aujourd'hui n'était pas nécessairement de résoudre le problème, mais plutôt de le soulever et, au cours des six prochains mois, de déterminer comment nous allons procéder. Donc si le VCF pouvait en discuter et voir comment le projet pourrait se poursuivre, et nous faire part de ses commentaires, ce serait excellent.
  - *Mike* : En ce qui concerne les membres, il serait bon que les organisations actuelles, comme le *Laotian Association Ottawa Valley* et le *Cambodian Association Ottawa*



Valley et les associations vietnamiennes, quelque soit leur forme, afin d'assurer la continuité, que nous ayons la possibilité d'inviter des membres individuels de ces organisations à faire partie du comité de gestion pendant un certain temps, en tant qu'individus qui ne sont pas nécessairement liés à des rôles élus qui changent chaque année.

- *Allan* : Il en va de même pour les équipes communautaires CEL dévouées que nous avons engagées et qui sont si personnellement connectées et qui veulent continuer à participer au projet. Nous ne voulons pas perdre ces personnes.
- *Tuyet* : Elle sera plus disponible après avril prochain, car elle participe au projet *Journey To Freedom Park* de Calgary et au *Vietnamese Boat People Monument Project*.
- *Emily* : Elle continuera à s'impliquer dans le processus des expositions au cours des prochaines années. Prochaines étapes - elle prévoit que le rôle des musées s'estompera après les expositions en ce qui concerne le rôle de conseiller et elle écho le besoin de passer aux communautés, mais peut-être que les collaborations avec les communautés pourront se poursuivre.
- *Anne* : Le projet doit se poursuivre et avoir un point d'ancrage. Lorsque les gens font un don, ils doivent savoir qu'ils contribuent à quelque chose, pas seulement au site web, et nous devons être en mesure d'émettre des reçus fiscaux comme incitation. Plus vite nous déciderons de la structure à adopter, et plus vite nous l'adopterons, mieux ce sera pour le projet, afin que nous ne perdions pas notre stabilité lorsque nous sortirons de sous la protection du Patrimoine canadien.
- *Allan* : Comme nous avons reçu des fonds de Patrimoine canadien par l'intermédiaire de l'Université Carleton, le projet a été cité à l'Université Carleton et, à ce titre, nous avons pu utiliser leur site de crowdfunding *Future Funder* comme moyen de recueillir des fonds pour soutenir le projet. et l'Université Carleton a pu émettre des reçus. Donc, si nous changeons cette structure, nous perdons cet avantage. Mais si nous obtenons les fonds que nous avons demandés, par l'intermédiaire de l'Université Carleton, auprès de Patrimoine canadien, alors le projet ne partira pas avant quelques années. Mais nous n'aurons probablement pas de nouvelles de cette demande de financement avant quelques mois.
- *Anne* : L'optimum est de garder la structure existante stable sous Carleton.
- *Mondy* : Le projet pourrait aussi tomber sous la protection du financement de Stephanie pour les expositions.
- *Mike* : Une décision critique à laquelle il faut réfléchir est de savoir quels sont les avantages critiques à maintenir une association avec l'Université de Carleton. Y a-t-il différentes formes que cela peut prendre ? Pour les grands bailleurs de fonds, comme les ministères fédéraux, l'avantage d'être associé à une institution comme l'Université Carleton est une garantie d'intégrité financière pour les grands donateurs. Mais nous

devons tenir compte du fardeau administratif que représente un accord de contribution.

8. **Prochaine réunion** (Allan Moscovitch)

- La date du 1er décembre 2021 est proposée pour la prochaine réunion.